

COMMUNE DE AUSSAC
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 15 NOVEMBRE 2022
12° Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MARTINEZ, maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Céline ASTIÉ, Caroline GLEDHILL, Christine GUIBAUD, Pascal GUIBAUD, Richard MARTINEZ, Christine PIGNOL, Benoît TRAGNÉ, Michel VILLENEUVE

Absent représenté : Olivier ROUQUETTE par Richard MARTINEZ

Absent excusé : Sébastien GUISON

Date de convocation et d'affichage : 10 novembre 2022

Secrétaire de séance : Mme Céline ASTIÉ

OBJET DE LA DELIBERATION
AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE
CHOIX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le projet d'aménagement du village consiste à aménager les espaces autour de la mairie et à créer un cheminement piétonnier aux abords de l'église et du cimetière.

Le maire rappelle les différentes étapes de réflexion qui ont conduit à la consultation de 3 maîtres d'œuvre : Ebawel architecture, Un pour cent paysages/Cet Infra et Papyrus.

Après études des différentes propositions, le groupe de travail propose de retenir le bureau d'études Papyrus qui présente des arguments techniques et financiers plus avantageux.

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient le Bureau d'Etudes Papyrus pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement des espaces publics du centre du village et valide la mission de base d'un montant de 4 200 € HT (5 040 € TTC) pour la réalisation de l'avant-projet.

Résultat du vote

DEL 2022/18	Élus présents	8	Élus représentés	1
Pour	9	Contre	0	Abstention
				0

Ont signé tous les conseillers.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Richard Martinez

